

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Une communication de ces renseignements est encadrée par les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

IMPORTANT

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre dépôt.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

Numéro de revenu :

1 – Identification du demandeur

Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Individu Masculin Féminin

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Adresse d'affaires (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

Numéro Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Québec

Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur*

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par courrier électronique ou par télécopieur tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

2 – Nature de la demande

Cochez la case correspondant à la demande que vous introduisez :	Sections à remplir
<input type="checkbox"/> Dépôt de taux	3, 5
<input type="checkbox"/> Dépôt de modification d'horaire ou de fréquence	4, 5

3 – Dépôt de taux

A – Numéro du permis visé (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro

B – Date d'entrée en vigueur

Je demande que les nouveaux taux entrent en vigueur le 15^{ième} jour suivant la date de son dépôt à la Commission.

Je demande que les nouveaux taux entrent en vigueur à une date ultérieure, soit le :
Année Mois Jour

Je demande que le délai d'entrée en vigueur des taux soit abrégé pour que ceux-ci entrent en vigueur le :

Année Mois Jour

4 – Dépôt de modification d'horaire ou de fréquence

A – Numéro du permis visé (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro

B – Date d'entrée en vigueur

Je demande que les modifications entrent en vigueur le 15^{ième} jour suivant la date de son dépôt à la Commission.

Je demande que les modifications entrent en vigueur à une date ultérieure, soit le :
Année Mois Jour

5 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature

Nom (en majuscules)

Année Mois Jour

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Documents exigés

Vous devez produire les documents exigés, sinon le traitement de votre demande pourrait être retardé et vous vous exposez à ce qu'une décision soit rendue avec l'information partielle disponible au dossier.

Pour un dépôt de taux :

- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.
- ✓ Grille des nouveaux taux.
- ✓ Document expliquant les raisons du dépôt de taux.
- ✓ Document expliquant les raisons pour lesquelles vous demandez que le délai d'entrée en vigueur soit abrégé.

Pour un dépôt de modification d'horaire ou de fréquence :

- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.
- ✓ Grille des nouveaux horaires ou fréquences.
- ✓ Preuve d'affichage dans les autobus.
- ✓ Exemple ou copie de l'affiche. Cette affiche doit mentionner que toute personne intéressée peut présenter à la Commission ses observations dans un délai d'au moins 10 jours qui suit le dernier jour d'affichage.

Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs – Autobus](#) » (CTQ-343) disponible sur notre site internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné du paiement et des documents exigés :

Par courriel sécurisé	www.ctq.gouv.qc.ca/nous-joindre	
Par télécopieur	514 873-4720 ou 418 644-8034	
Par la poste	Commission des transports du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 7 ^e étage Québec (Québec) G1R 5V5	
En personne	140, boulevard Crémazie Ouest, 11 ^e étage Bureau 1100, Montréal	200, chemin Sainte-Foy, 7 ^e étage Québec

Pour nous joindre

Site internet	www.ctq.gouv.qc.ca
Par téléphone	Région de Montréal : 514 873-6424 Ailleurs : 1 888 461-2433